

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 7 février 2026,
chalet des Bordes.

Suite à l'Assemblée Générale du 24 janvier, et faute de temps pour voter un nouveau bureau, les personnes inscrites pour se positionner au C.A. ont été invitées. 18 membres/ 3 absents au C.A.

Buisset Jean, Buisset Philippe, Colson Didier, Domptail Pierre, Frippiat Yves, Ganier Jean Luc, Heppe Jean Marie, Koeniguer Michel, Lacote-Litscher Lisa, L'Hote Philippe, Marchand Francis, Ruffio Francis, Scmitt Jean Luc, Soudière Michel, Thévenard Marie José.

Personnes absentes, excusées : Forni Cyril / Heinz
Philippe/Scandella Eric

Le principal « ordre du jour » est : l'élection des membres du bureau.

Secrétaire : Lisa Litscher / secrétaire adjoint Francis Marchand.

Trésorier : Yves Frippiat / Trésorier adjoint : Michel Soudière.

Vice président : Michel Koeniger .

La totalité des membres est élue à l'unanimité.

En ce qui concerne le siège de président, le président sortant Jean-Luc Ganier ne souhaite pas renouveler son mandat et a fait appel à l'assemblée présente afin qu'une personne se présente. Après un débat soutenu et un échange avec l'ensemble des membres : aucune proposition. Ce qui mettait la structure dans une situation délicate. Finalement plusieurs membres proposent au président sortant de renouveler son mandat pour une année, et se mettent en quête d'un nouveau président pour le prochain exercice. Situation acceptée. Philippe L'Hote pourrait envisager de se proposer à la présidence. Affaire à suivre.

Il va sans dire que les échanges continuèrent afin de réfléchir à une stratégie de recrutement.

Nous avons pu travailler sur quelques points :

Mettre en place une « formation » sur les règles de navigation pour les propriétaires de bateau.

Revoir la mise en conformité en ce qui concerne la sécurité à la fois au chalet et au hangar.

Proposition de mettre en place une « journée sécurité globale » pour la totalité des membres, organisée par Pierre D et Michel K.

Toujours en projet : faire confectionner des articles textiles personnalisés portant le logo CVPP, permettant de renforcer l'identité visuelle du club.

Il semblerait nécessaire de rappeler les divers codes-mots de passe du Club, et de leur fonction.

Encourager les membres du club à consulter notre site. Pistes de travail et de réflexion afin de dynamiser le club (faire venir des nouveaux membres,...), solliciter nos membres afin qu'ils communiquent dans ce sens.

Inscription d'un numéro de téléphone dans les contacts sur le site (proposition au président est acceptée).

Horaires et périodicités des C.A à modifier et à ajuster suivant les besoins et son urgence.

Désigner « un maître de séance » lors de nos réunions afin d'éviter le parasitage des discussions.

Révision des moteurs en cours.

Le Comité Départemental de voile 54 organise son Assemblée Générale aux Bordes, samedi 14 février, et nous sommes heureux de les accueillir. 4 personnes du notre club y participent.

Projets à moyens termes : Mise en place d'un livret afin que chaque membre qui passe au lac puisse laisser une trace...

Actions permettant une plus grande visibilité du club
(baptêmes, portes ouvertes, découvertes de la voile...).

Opération « formation permis bateau fluvial » ?

Repas lors des « toutes voiles dehors ».

Redéfinition des groupes de travail :

MOUILLAGES : Francis Marchand, Jean Luc Schmitt, Lisa Lacote-Litscher, Philippe et Jean Buisset.

HANGAR : Didier Colson, Jean Marie Heppe, Pierre Domptail.

SECUS ET FORMATION : Michel Koeniguer, Philippe Heinz, Didier Colson, Pierre Domptail. Eric Scandella

INTENDANCE et CHALET : Lisa Lacote-Litscher, Colette Buisset, Jean Buisset.

CARBURANT : Philippe Buisset.

ADHESION : Michel Soudière.

SITE WEB et WHAT'SAPP : Michel Soudière, Yves Fripiat.

LES MEMBRES DU CONSEIL D ADMINISTRATION NE SONT PAS LES SEULES PERSONNES QUI PEUVENT S'IMPLIQUER DANS UNE COMMISSION ! C'EST UNE FACON DE MONTRER SON APPARTENANCE A UN CLUB. Le président.

PROCHAINES DATES A RETENIR :

SAMEDI 7 MARS 10H C.A. Chalet des Bordes.

**SAMEDI 28 MARS 9H30-JOURNEE NETTOYAGE, SECURITE.
LA TOTALITE DES MEMBRES SONT INVITES...**

SAMEDI 4 AVRIL 10H C.A Chalet des Bordes.

Nous décidons qu'en début de saison il serait souhaitable d'organiser un C.A par mois. Fin de séance 12h15.

